

BPJEPS

Mention « ÉQUITATION »



DIPLOÔME



Titre de la formation et références

Intitulé	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport – Spécialité « Éducateur Sportif » - Mention « Équitation »		
Enregistrement	RNCP 40034	Date d'échéance	29/11/2029
Certificateur	MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES		
Niveau de formation	4 - Savoirs factuels et théoriques (niveau BAC)		
Code CertifInfo	117965	Code NSF	335 - Animation culturelle, sportive et de loisirs
Formacode	15436 : Education sportive 15479 : Sport équestre	Code(s) ROME	G1204 - Education en activités sportives
Texte(s) de référence	<ul style="list-style-type: none">Arrêté du 18 novembre 2024 portant création de la mention « équitation » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité «éducateur sportif »		



Public visé

Homme ou femme, sportif, pratiquant les activités équestres à un niveau équivalent au galop 6 minimum, souhaitant devenir éducateur sportif dans ce domaine d'activités et désireux d'acquérir un début d'expertise dans l'accompagnement des pratiquants poursuivant un projet de perfectionnement à finalité compétitive ou non.

L'expérience pratique des activités équestres est appréciée et nécessaire : le candidat doit posséder un niveau suffisant pour aborder la méthodologie du travail du cheval d'école sans être limité par ses propres acquis techniques (voir prérequis).



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible sur avis médical (cf. Prérequis).

Au besoin, un dossier de demande d'aménagement pour les personnes en situation de handicap peut être complété et renvoyé à la DRAJES, qui peut décider d'adapter les modalités d'accès. A noter que les conditions d'exercice du métier peuvent aussi être modifiées au regard du handicap.

En général, de nombreux handicaps sont « compatibles » avec le métier dès lors que l'éducateur/animateur est en capacité de gérer la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

Pour plus d'informations, contactez notre référent Handicap et consultez la page suivante :
<http://www.imsat.co/accessible-handicap/>



Prérequis

Il s'agit des Exigences Préalables à l'Entrée en Formation (EPEF) définies par le texte de référence.

Le(s) candidat(e) doit :

- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ou équivalent en cours de validité
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités en lien avec la formation, daté de moins d'un an à la date d'entrée en formation (utiliser modèle disponible dans le dossier d'inscription).
- Être licencié.e de la Fédération Française d'Équitation
- Satisfaire aux tests d'exigences préalables (TEP) constitués de trois épreuves : voir conditions d'accès et l'Annexe 3 pour le détail des tests
 - Epreuve 1 : Travail sur le plat
 - Epreuve 2 : Saut d'obstacles
 - Epreuve 3 : Travail à pied



Dispenses et équivalences

Les dispenses et équivalences sont définies dans les textes de références (voir section « Titre de la formation et références ») ainsi que sur la fiche [RNCP 40034](#) et sont mises à jour régulièrement.

Si vous êtes sportif de haut niveau dans le champ de l'équitation, déjà titulaire d'une certification dans le champ du sport (BPJEPS, CQP, qualifications fédérales FFE, TFP, CEP) ou si vous êtes classés au CCE, CSO, TREC, vous disposez peut-être d'une dispense de TEP et/ ou obtenez de droit un (des) bloc(s) de compétences correspondant(s) du BPJEPS Equitation ou son (leur) allègement.

Pour plus d'informations, contactez-nous.



Objectifs de la formation

Conformément aux dispositions de l'article L 212-1 du code du sport, l'animation des activités équestres nécessite la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code. Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » mention « équitation » permet de satisfaire à cette obligation de qualification.

1/ Compétences attendues à l'issue de la formation

Deux blocs de compétences transversaux aux BPJEPS :

BC1 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation – RNCP40034BC01

BC2 - Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation - RNCP40034BC02

Deux blocs de compétences spécifiques à la mention « équitation » :

- BC3** - Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances d'apprentissage des activités équestres dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure - RNCP40034BC03
- BC4** - Assurer les soins, la gestion et l'éducation des équidés ainsi que l'entretien des matériels pédagogiques spécifiques aux activités équestres - RNCP40034BC04

2/ Suites de parcours et les débouchés

Le titulaire du BPJEPS mention « équitation » est appelé « moniteur d'équitation » et exerce au sein d'établissements équestres de toutes natures relevant principalement du champ agricole et plus accessoirement des secteurs du public, du tourisme ou de l'animation. Il exerce son activité soit en tant que salarié de ces structures, soit en tant que travailleur indépendant ou dirigeant d'un établissement équestre. Il accède généralement aux statuts d'indépendant ou de dirigeant après une expérience professionnelle de salarié.

La très grande diversité des pratiques équestres, de la typologie des structures et des niveaux encadrés offre de nombreuses possibilités d'emplois susceptibles d'être occupés par le moniteur d'équitation et permet d'offrir de véritables perspectives d'évolutions professionnelles comme par exemple :

- vers l'entraînement et la compétition dans une discipline sportive donnée ;
- vers le domaine de la formation professionnelle ou le tutorat ;
- vers une spécialisation dans l'accueil et l'encadrement de publics spécifiques ;
- vers le management d'une équipe pédagogique et la direction de structure.

Enfin, le titulaire peut s'engager dans un cursus de formation de niveau supérieur tel que le DEJEPS « Perfectionnement sportif » mention « sports équestres ».



Processus de certification

Modalités d'évaluation des EPMSP (exigences préalables à la mise en situation professionnelle) :

- Mise en place par le candidat d'une séquence d'initiation en activités équestres, en sécurité, auprès d'un groupe de 4 pratiquants minimum de niveau galop 2 à galop 7 (15 min max)
- Entretien portant en priorité sur les aspects sécuritaires (10 min max)
- Compétences évaluées par l'organisme de formation :
 - Évaluer les risques objectifs liés à la pratique des activités équestres
 - Anticiper les risques potentiels liés à l'activité pour le pratiquant
 - Maîtriser le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident
 - Mettre en œuvre une séquence d'initiation en activités équestres en sécurité

Modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance : La certification est délivrée par le certificateur dès lors que le candidat justifie de la possession de la totalité des blocs de compétences quel qu'en soit le mode d'acquisition.

Modalités d'évaluation du BC1 :

- **Rendu** d'un document écrit selon les modalités définies et décrivant d'une expérience de conception, mise en œuvre et réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique,
- **Entretien** de 50 minutes maximum dont une présentation orale du candidat à partir de la production rendue, suivie d'un échange avec les évaluateurs.

Modalités d'évaluation du BC2 :

- **Rendu** d'un document écrit selon les modalités définies et présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet mis en œuvre au sein de la structure d'alternance,
 - **Entretien** de 25 minutes maximum dont une présentation orale illustrée par le candidat, suivie d'un échange avec les évaluateurs.

Modalités d'évaluation du BC3 :

Elle se déroule en 3 temps et est évaluée par 2 évaluateurs possédant les niveaux de qualification requis par le texte de référence :

a/ Mise en situation professionnelle de conduite de séance évaluée in situ (1h30 max)

- Créneau horaire de l'épreuve tiré au sort
- Thème, niveau et public de la séance précisés par les évaluateurs le jour de l'épreuve
- Préparation de la séance, aménagement de l'aire d'évolution et prise en charge des cavaliers par le candidat pendant 1h maximum selon les modalités définies
- Conduite de tout ou partie d'une séance d'apprentissage pour 4 cavaliers minimum/8 cavaliers maximum pendant 20 min minimum / 30 min maximum

b/ Conception d'un cycle de séance (1h max)

- A partir de la séance effectuée et de l'observation des couples, conception d'un cycle d'au moins 3 séances, adapté aux couples encadrés en précisant les objectifs spécifiques, le contenu, le déroulement des séances et les conditions d'évaluation de ce dernier

Nota : seul document disponible= « plan fédéral de formation du cavalier » de la FFE en format papier et mis à disposition par l'organisme de formation ; remise de documents aux évaluateurs non obligatoire mais possibilité de remettre au jury des documents support à l'entretien décrit au c/

c/ Entretien (35 min max)

- Une présentation de 15 min maximum, dans laquelle le candidat propose :
 - le bilan de la conduite de la séance
 - l'analyse de sa prestation en justifiant ses choix techniques, pédagogiques et d'emploi de la cavalerie
 - le cycle envisagé
- Un échange avec les évaluateurs de 20 min maximum permettant :
 - d'apprécier la capacité du candidat à concevoir et à mettre en œuvre un cycle de séances d'apprentissage en activités équestres
 - de vérifier la capacité du candidat à prendre en compte les capacités et les besoins des différents publics dans la conception, la préparation, l'animation et l'évaluation de séances et de cycles d'apprentissage en activités équestres

Modalités d'évaluation du BC4 :

Prérequis :

- Possession de l'attestation de réussite au test de démonstration technique (voir Annexe 3), délivrée par le coordonnateur de la session de formation, et justifiant d'une maîtrise technique en reprise de dressage, en parcours d'obstacle ainsi qu'en extérieur et en terrain

Nota : L'attestation de réussite relative à ce test technique est valable pour la session de formation en cours. Dans les conditions fixées par le recteur de région académique, l'organisme de formation transmet à la DRAJES cette attestation des prérequis d'accès à la situation d'évaluation certificative du BC4 avec la grille de certification de l'épreuve correspondante. Voir l'Annexe 3 pour le détail des tests.

1/ Epreuve certificative 1 relative aux compétences : C4.1.1, C4.1.2, C4.2.1, C4.2.2, C4.3.1, C4.3.2 -

Gestion des équidés et des matériels spécifiques aux activités équestres

- Cas pratique tiré au sort le jour de l'épreuve
- Entretien de 15 min max permettant aux évaluateurs de vérifier la capacité du candidat à gérer une cavalerie et les infrastructures de travail

- Thème, niveau et public de la séance précisés par les évaluateurs le jour de l'épreuve
- Préparation de la séance, aménagement de l'aire d'évolution et prise en charge des cavaliers par le candidat pendant 1h maximum selon les modalités définies

Nota : La liste des cas pratiques est établie par le directeur technique national de l'équitation après avis de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi - Entreprises Équestres et de l'Institut français du cheval et de l'équitation.

2/ Epreuve certificative 2 relative aux compétences : C4.4.1, C4.4.2- Evaluation et travail d'un équidé

- Evaluation et travail monté d'un cheval tiré au sort
 - a) Le candidat ayant préalablement détendu, présentation d'un cheval monté sur le plat (5 min max)
 - b) Présentation d'une analyse des aptitudes et du niveau d'éducation de l'équidé puis proposition des objectifs du travail qu'il souhaite conduire (5 min max)
 - c) Mise en œuvre d'une séquence de travail commentée du cheval sur le plat (10 min max)
 - d) Entretien portant sur le bilan de la séquence et sur la suite du travail à conduire à moyen et long terme avec l'équidé pour atteindre les objectifs visés et préserver son intégrité physique et mentale (10 min max)

Les BC (Blocs de compétences) peuvent être validées indépendamment les uns des autres.

2 FORMATION



Conditions d'accès et délais

- Télécharger le dossier d'inscription sur le site de l'IMSAT : <https://www.imsat.co/contact-imsat/>
- Rendre le dossier d'inscription dûment complété dans les délais imposés : Cf. Annexe 1
- Avoir participé à la Journée Défense et Citoyenneté (pour les Français de moins de 25 ans)
- Disposer d'un financement : voir section correspondante
- Satisfaire aux prérequis et aux tests propres à l'organisme de formation :

Nature de l'épreuve	Modalités de passation	Évaluateurs
TEP	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve 1 – Travail sur le plat Durée : 10 minutes max • Epreuve 2 – Saut d'obstacles Durée : 10 minutes max • Epreuve 3 – Travail à pied Durée : 10 minutes max <p>Validation : total > ou = 54 sur 90 sans avoir obtenu un total inférieur à 5 sur 10 sur l'un des critères. Voir détails en Annexe 3</p>	Liste des évaluateurs (DRAJES PACA) Réussite au TEP attestée par le recteur de région académique
Test(s) propre(s) à l'IMSAT	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien de motivation Durée : 20 minutes 	Formateurs IMSAT

Après étude de la validité des conditions d'accès, le candidat reçoit une notification d'admission ou de non-admission au plus tard 7 jours avant le début de la formation.



Contenus de la formation

Sont abordés en formation des apports théoriques, pratiques et méthodologiques tels que :

- Les connaissances règlementaires et les risques associés au champ de l'équitation
- La méthodologie du projet : conception, mise en œuvre et évaluation
- La communication : plan de communication, conception des supports
- Pratique des outils informatiques et de design numérique
- Théorie et pratique sur la conception, la progression et l'animation pédagogique
- Théorie et pratique de l'éthologie équine
- Hippologie (étude du cheval)
- Maréchalerie
- Biomécanique du cheval
- Renforcement musculaire des cavaliers
- Entretien des matériels pédagogiques spécifiques aux activités équestres
- Développement personnel : communication, gestion des émotions, capacités d'analyse, préparation mentale



Suivi et individualisation

A l'issue de la sélection, une information et des évaluations de positionnement permettent de déterminer un parcours individualisé de formation. Ce parcours peut être adapté tout au long du cursus de formation au regard des attentes et des besoins du bénéficiaire. Par défaut, le bénéficiaire doit suivre l'intégralité des heures de formation programmées.

Pour chaque session de formation :

- Un responsable de formation est désigné pour suivre la session et organiser le suivi de l'alternance
- Des référents pédagogiques sont identifiés par famille d'activités et évaluent les acquisitions des apprenants tout au long de leur formation
- Un bilan individuel a lieu à la fin de chaque étape de formation. Au préalable, l'équipe pédagogique se réunit pour faire un point dédié à chaque bénéficiaire
- La satisfaction des bénéficiaires est régulièrement mesurée. Ces évaluations sont proposées à plusieurs reprises, en cours et en fin de cursus de formation.
- Le bénéficiaire est préparé à son cursus post-formation : en fin de cursus nous proposons des modules spécifiques liés à la gestion du parcours professionnel (CV, lettre de motivation, présentation des aides à la création d'entreprise, etc.)
- Une assistante sociale et une psychologue du travail sont mises à disposition des bénéficiaires tout au long de leur cursus
- L'insertion professionnelle des sortants est mesurée : nous réalisons le suivi post formation selon les préconisations du ministère certificateur et du label qualité



Moyens et méthodes pédagogiques

1/ Lieu de la formation

Adresse Physique

Domaine équestre de Caliane
Chemin des muraires
83340 Le Luc

2/ Moyens pédagogiques

Equipements et matériels

Site IMSAT – Le Luc:

- 1 rond de longe
- 1 carrière de CSO
- 1 CROSS
- 1 carrière de DRESSAGE
- 16 Boxes dont 39 équidés
- Salle de cours du domaine de Caliane équipée de tables, fenêtres, chaises et chauffage, vidéo projecteur et tableau blanc
- Un espace dédié aux bénéficiaires pour qu'ils se restaurent équipé d'un micro-ondes, d'un évier, d'un plan de travail
- Un espace détente extérieur avec canapés et tables basses, etc.

Ressources pédagogiques

- Un compte Office 365 et la suite Office associée (Word, Excel, etc.) par apprenant
- Un espace dématérialisé TEAMS (application office 365) dédié à chaque session et mettant à disposition les ressources pédagogiques

3/ Méthodes pédagogiques et progressivité

Les cursus de formation que nous proposons s'effectuent en présentiel et proposent une alternance centre de formation/entreprise, adaptée au cœur de métier choisi. Ils prennent en compte les besoins et les attentes des structures d'accueil et des bénéficiaires et intègrent différentes étapes au niveau de la progression dans les compétences repérées.

La formation s'appuie sur des méthodes actives et participatives, mêlant cours théoriques et pratiques à travers des mises en situation, des jeux de rôle, et des études de cas. Ces approches favorisent l'attention des apprenants, structurent la progression des compétences, et renforcent la dimension réflexive, essentielle dans l'exercice des compétences professionnelles.

La programmation pédagogique est organisée en quatre étapes progressives : elle commence par l'acquisition des savoirs fondamentaux, évolue vers une maîtrise autonome des compétences, et se termine par une consolidation des acquis et une préparation à l'insertion professionnelle, avec des contenus complémentaires spécifiques.

Pour répondre aux besoins individuels et collectifs, la pédagogie par objectifs est utilisée, avec une organisation modulaire permettant des travaux en groupe ou des approches individualisées. La progressivité des apprentissages se traduit par une montée en difficulté et en complexité, en s'appuyant sur les acquis issus des expériences en entreprise.

Par ailleurs, certains domaines considérés comme essentiels, tels que les techniques d'animation, d'entraînement, et les mises en situation avec des publics réels, sont abordés de manière linéaire avec une fréquence régulière, souvent hebdomadaire.

4/ Qualité des intervenants

Nos formateurs, internes et/ou externes, allient une vaste expérience en formation professionnelle à une pratique approfondie sur le terrain, des conditions essentielles pour garantir le succès de nos actions de formation. Leur qualification respecte les attendus réglementaires en termes de niveau de diplômes et d'expérience.

L'équipe pédagogique est présentée aux apprenants à chaque début de session.



La valeur ajoutée de l'IMSAT

L'IMSAT s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement en partageant les valeurs altruistes et collectives du sport et de l'animation, avec :

- Une équipe de formateurs professionnels et expérimentés
- Des infrastructures qualitatives
- Un réseau partenarial conséquent et pérenne
- Une gratuité des frais d'inscription et de sélections
- Un dispositif gratuit
 - d'accompagnement à la recherche de stage ou d'employeur, rdv sur <https://www.imsat.co/atelier-booste-ton-alternance/>
 - de préparation et d'accompagnement à l'orientation et aux sélections, rdv sur <https://www.imsat.co/parcourssat/>
- Un suivi et un accompagnement individualisé des bénéficiaires

VEUILLEZ TROUVER DANS LES ANNEXES CI-DESSOUS

- Annexe 1 : Les informations spécifiques de la session à venir (dates, durée, organisation, financement, coût, indicateurs de résultat des sessions précédentes, contacts)
- Annexe 2 : Le planning du/des parcours de la session à venir
- Annexe 3 : Le détail des tests

M31-DOCUMENT D'INFORMATION – ANNEXE 1

3 SESSION 2026/2027



Organisation

Parcours	Apprentissage
Nombre de bénéficiaires	12 à 20
Dates TEP	<p>Dates à venir</p> <p>A noter : Concernant les TEP, les candidats souhaitant utiliser un cheval du centre équestre, devront se présenter en amont, (dates à venir) , afin de monter le cheval qui sera prêté le jour des TEP.</p> <p>Contacter obligatoirement Lisa SIERIES pour vous y inscrire au 06 09 24 14 10 - lisa.sieries@gmail.com</p>
Dates TESTS IMSAT	Dates à venir
Date limite rendu dossier	Dates à venir
Date de début - fin	Dates à venir
Soit (durée)	12 mois
Nb heures au total	1750 h
Dont en OF IMSAT	826 h
Dont en ALTERNANCE	<p>924 h *</p> <p><i>* Doivent être déduits de ce volume horaire, les congés payés et les jours fériés non travaillés</i></p>
Interruption formation	25 jours de congés payés à poser sur le temps d'alternance
Planning	Cf. annexe 2
Organisation de la formation et de l'alternance	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation hebdomadaire : 35h réparties <ul style="list-style-type: none"> ○ en formation les mardi, jeudi et vendredi ○ chez l'employeur le lundi, mercredi et samedi
Financement	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat d'apprentissage • Contrat de professionnalisation • CPF / CPF TRANSITION • Financement personnel



Coût

Aucun frais d'inscription à la formation ni aux tests de sélections (le cas échéant)

De nombreux moyens de financement sont possibles et l'IMSAT vous accompagne dans le choix du financement le plus adapté à votre profil.

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://www.imsat.co/finance-ta-formation/> ou contactez-nous sur contact@imsat.fr

Moyens de financement possibles		Coût pour le bénéficiaire
Contrat d'apprentissage	OUI	GRATUIT
Contrat de professionnalisation	OUI	GRATUIT
France Travail	OUI	GRATUIT * <small>* Si prise en charge totale. En cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel ou via le CPF</small>
Région SUD et cofinancement UE	NON	/
CPF	OUI	EN FONCTION DU MONTANT DISPONIBLE * (reste à charge possible) <small>* Consulter le montant de votre CPF sur : https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/</small>
Financement personnel	OUI	6608 € * <small>* Tarif maximal modulable selon le volume horaire du parcours individuel de formation pour le parcours Apprentissage 1</small>



Indicateurs de résultat

Indicateur Session N/N+1	Source et définition de l'indicateur	Chiffre et pourcentage
Toutes catégories d'actions de formation confondues pour le diplôme concerné		
Nombres d'entrants Session(s) N-2/N-1	Nombres d'apprenants entrés en formation sur la session indiquée	*
Taux de satisfaction Session(s) N-2/N-1	Issue du questionnaire de fin de formation – % de bénéficiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	*
Taux de réussite Session(s) N-2/N-1	Nb de diplômés / nb de candidats présentés aux certifications	*
Taux d'abandon Session(s) N-2/N-1	Nb abandons / nb de bénéficiaires entrants	*
Taux de poursuite d'étude Session(s) N-3/N-2	A + 6 mois, nb de bénéficiaires en poursuite d'étude / nb de bénéficiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	*



PLANNING SESSION 2025/2026

Indicateur Session N/N+1	Source et définition de l'indicateur	Chiffre et pourcentage
Taux global d'insertion professionnelle Session(s) N-3/N-2	A + 6 mois, nb de bénéficiaires en emploi / nb de bénéficiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	*
Taux spécifique d'insertion professionnelle Session(s) N-3/N-2	A + 6 mois, nb de bénéficiaires en emploi dans les métiers visés par la formation / nb de bénéficiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	*
Spécifiquement sur les actions de formation en apprentissage pour le diplôme concerné		
Taux de rupture de contrats d'apprentissage Session(s) N-2/N-1	Nb entrants / nb ruptures de contrats d'apprentissage	*

*La première session du BPJEPS équitation s'étant déroulée en 2025, les premiers chiffres ne seront disponibles qu'à partir de l'année N+1.



Renseignements complémentaires et contacts

Vous souhaitez...



...Participer à l'une de nos **réunions d'information** collectives et **visiter** le site



... Être **accompagné.e** dans la **recherche de stage** ou **d'employeur**



... Vous **préparer aux tests** de sélection et à la **formation**



... Recevoir un **dossier d'inscription**



... Nous poser une **question**

Consultez www.imsat.co ou écrivez/appelez nous !

Contact(s) :

- Lisa SIERIES : lisasieries@gmail.com – 06 09 24 14 10
- Mélanie BOURREL : m.bourrel@upv.org – 06 21 82 36 92
- Accueil IMSAT - contact@imsat.fr – 04 94 75 24 15